



Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 29 juin 2026, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

Date d'affichage de la convocation : 29 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 13

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, TAPHANEL, BRUN Etienne, MARIN Jean-Hervé, PLUCHART, LACHASSAGNE, MORTIER, DESLANDES, HALBOUT, NESTOR, GOUTARD, CRESSON

Etaient absents excusés : Mr MARIN Patrick, Mme MARTINOT

Madame MARTINOT a donné procuration à Monsieur BRUN Hugues

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

Il approuve à l'unanimité (14 votants)

DELIB2026-52 : Enfance/jeunesse : restauration scolaire – tarifs et règlements intérieurs

Vu les augmentations successives de la société API, prestataire de la fourniture des repas en liaison froide, soit 1.53 % d'augmentation au 1^{er} septembre 2025 et 1.73 % d'augmentation au 1^{er} septembre 2026, il décide à l'unanimité (14 votants) de revaloriser les tarifs des repas de cantine, au 1^{er} septembre 2026 ainsi :

- 3.95 €/repas pour les abonnements à l'année pour les jours fixes à l'année et pour toute modification transmise le jeudi avant 12 h 00 pour la semaine suivante ;
- 4.45/repas pour toute demande hors délai
- 1.45/repas pour les repas apportés pour les enfants bénéficiant d'un PAI
- 6.25 €/repas pour les repas à titre exceptionnel
- 6.25€/repas pour les enseignants, agents, stagiaires et intervenants

Il autorise à l'unanimité (14 votants) le Maire ou un Adjoint ou signer les règlements intérieurs tels qu'ils sont présentés.

DELIB2026-53 : Enfance/jeunesse : garderie périscolaire : tarifs et règlement intérieur

A l'unanimité (14 votants), il reconduit les tarifs de la garderie périscolaire, à savoir :

- 2.00 € le matin,
- 2.00 € le soir,
- 3.00 € matin et soir
- Avec un minimum de facturation de 5 € par enfant et par mois.

Et autorise le Maire ou un Adjoint à signer le règlement intérieur tel qu'il est présenté.

DELIB2026-54 : Enfance/jeunesse : acquisition de manuels scolaires et actualisation du budget annuel

Il décide à l'unanimité (14 votants) de revaloriser les crédits budgétaires des fournitures scolaires, d'un montant de 210.40 € en fonction du nombre d'inscrits à l'école primaire au 1^{er} janvier 2026 et d'un montant de 1 657.20 € pour l'achat de manuels scolaires, soit un total de 1 867.60 €.

DELIB2026-55 : Enfance/jeunesse : Acquisition d'un ordinateur pour la classe de maternelle

Vu les deux offres reçues pour l'acquisition d'un ordinateur destinée à la classe de maternelle, il approuve à l'unanimité (14 votants) le devis de l'entreprise Motiv'Solutions d'un montant de 1 018.00 € HT, soit 1 239.60 € TTC.

DELIB2026-56 : Enfance/jeunesse : acquisition du mobilier scolaire

Les crédits pour le remplacement du mobilier scolaire de la classe CM1/CM2 pour un montant de 6 000.00 € ont été inscrits au budget. Le devis de l'entreprise Manutan Collectivités d'un montant de 4 883.05 € HT sera validé dans l'hypothèse où la commune ne pourrait reprendre du mobilier d'une des écoles de Saint Cyr sur Loire.

DELIB2026-57 : Enfance/jeunesse : Installation d'un tableau aimanté dans la salle du RASED

Il approuve à l'unanimité (14 votants) le devis de l'entreprise Manutan Collectivités d'un montant de 219.23 € HT soit 263.08 € TTC pour l'achat d'un tableau aimanté prévu pour la salle du RASED.

DELIB2026-58 : Enfance/jeunesse : mise en place d'un projet piscine

En accord avec les enseignants, il approuve à l'unanimité (14 votants) la mise en place d'un projet piscine pour 11 séances au Lude du 7 décembre 2026 au 21 mars 2027, pour un montant de 135.00 €/séance soit 1 485.00 €, auquel il convient d'ajouter le devis du transporteur GROSBOS pour un montant de 169.00 € TTC/séance soit 1 859.00 € TTC.

DELIB2026-59 : Enfance/jeunesse : subvention sortie scolaire

En raison des différentes sorties scolaires et de la subvention annuelle destinée au fonctionnement des activités de l'école, il alloue à l'unanimité (14 votants) une subvention supplémentaire pour la somme de 1 102.00 € à l'USEP.

DELIB2026-60 : Enfance/jeunesse : Décision modificative n° 02 du budget communal

Compte tenu des différentes décisions concernant les activités et les achats destinés à l'école, il approuve à l'unanimité (14 votants) la décision modificative n° 02 du budget communal pour un montant de 5 241.80 € en section de fonctionnement et pour un montant de 3 294.00 € en section d'investissement.

DELIB2026-61 : Bibliothèque : renouvellement du contrat annuel PMB Services

Il accepte à l'unanimité (14 votants) le renouvellement du contrat PMB Services pour un montant total de 912.46 € HT, soit 1 094.95 € TTC relatif à la mise en ligne du catalogue et de la maintenance du logiciel de la bibliothèque.

DELIB2026-62 : Modification et attribution des subventions aux associations

Compte tenu de l'organisation de la soirée du 13 juillet 2026 par l'association Savigné Maquettes et non l'Amicale des Sapeurs Pompiers, il alloue à l'unanimité (14 votants) la subvention annuelle complémentaire d'un montant de 600.00 €, à l'association organisatrice de cet évènement.

DELIB2026-63 : Finances : décision modificative n° 03 du budget communal

Compte tenu des travaux supplémentaires pour l'implantation d'un luminaire d'éclairage public, à proximité du Collège, il approuve à l'unanimité (14 votants) la décision modificative n° 03 du budget communal pour un montant de 6 295.00 € TTC.

DELIB2026-64 : AGEDI : adhésion

Il accepte à l'unanimité (14 votants) l'adhésion au Syndicat Mixte AGEDI selon les termes du projet de délibération transmis, permettant l'achat d'un logiciel cimetière.

Questions diverses :

Il prend connaissance des informations suivantes :

- **Recensement de la population** : son organisation est prévue en février 2027 ; 3 agents recenseurs devront être recrutés.
- **Elections présidentielles** : les dates des scrutins sont les suivants : dimanche 18 avril 2027 et 2 mai 2027.
- **Plan de récolement du musée** : prévoir une réunion en septembre en présence de la DRAC

- **Présentation d'un projet d'aménagement du plan d'eau de Hommes réalisé par des étudiants :** vendredi 10 juillet à 10 h 30 à Savigné.
- **Show lasers le 14 Juillet à Hommes**
- **Montant du loyer de la Halte Beauté dans le local communal rue François II :**
205.00 €/mois
- **Prochaine séance du Conseil Municipal :** lundi 14 septembre 2026 à 18 h 30.

Le Maire,

Hugues BRUN

La Secrétaire de Séance,

Cécile GENNETEAU